

# Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 4 numéro 4

Automne 2001

## Gala d'Excellence en Environnement

### Le Gala d'Excellence en Environnement et le 10<sup>e</sup> anniversaire du CRECA



Depuis sa création en 1991, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) s'efforce de mettre en application sa devise " Rassembler et agir ". Le CRECA est le résultat d'une collaboration fructueuse qui s'est développée suite à la conférence socio-économique de janvier 1990 ainsi que du Colloque régional sur l'environnement d'avril 1991.

Cette année, nous avons convenu de fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire à l'occasion du premier gala, en réunissant l'ensemble des intervenants socio-économiques pour rendre hommage à ceux et celles qui contribuent au développement durable de la région Chaudière-Appalaches.

Le gala a été tenu au Georgesville, dans la ville de Saint-Georges, le 23 octobre 2001 et sept Prix Reconnaissance ont été décernés, à des personnes, des organismes et des entreprises pour leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine environnemental. Outre les 65 candidatures soumises, le succès de ce premier Gala d'Excellence en Environnement Chaudière-Appalaches provient de la participation de quelque 325 convives présents lors du souper-bénéfice, et de plusieurs dignitaires parmi les invités dont le ministre de l'Environnement du Québec, le maire de Saint-Georges, le président du CRCO Chaudière-Appalaches et le président du Regroupement des Conseils régionaux de l'environnement du Québec.

Permettez-nous de féliciter celles et ceux qui ont

été mis en nomination, et en particulier, les récipiendaires des sept Prix. De plus, nous désirons remercier chaleureusement les membres du jury qui, sous la présidence de M. Pierre J. Gélinas, ont bien voulu assumer la tâche délicate de choisir les meilleures candidatures.



Photo de gauche à droite : M. Guy Lessard, président du CRECA, M. Pierre-Maurice Vachon, président d'honneur du Gala et M. Pierre Coderre, président du comité organisateur du Gala.

Enfin, nous tenons à témoigner notre reconnaissance à tous les commanditaires qui ont contribué de façon importante à la réussite de ce premier gala et au 10<sup>e</sup> anniversaire du CRECA.

M. Pierre Coderre, président du Comité organisateur du Gala

M. Pierre-Maurice Vachon, président d'honneur du Gala

M. Guy Lessard, président du CRECA

Chaudière-Appalaches



## Sept lauréats sont récompensés lors du Gala d'Excellence en Environnement Chaudière-Appalaches 2001

En ce 23 octobre 2001, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) présentait les sept lauréats et 14 autres finalistes dont les candidatures ont été sélectionnées dans le cadre de la première édition du Gala d'Excellence en Environnement Chaudière-Appalaches 2001. Les noms des lauréats ont été dévoilés lors du souper-bénéfice tenu à cette occasion à l'Hôtel le Georgesville de Saint-Georges de Beauce et auquel participaient près de 325 convives. La cérémonie de remise des Prix Reconnaissance s'est déroulée en présence du ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, et sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Maurice Vachon, président de Cartem Wilco.

Une peinture vitrail distincte a été conçue pour chaque lauréat. Cette œuvre d'une artiste lévisienne, Mme Francine Courchesne, représente la sarracénie pourpre, une fleur de nos tourbières choisie comme emblème du gala. Rappelons que les Prix Reconnaissance ont été décernés dans sept (7) catégories.

Monsieur Pierre Coderre, président du Comité organisateur du Gala et président fondateur du CRECA, a tenu à remercier le jury compétent et indépendant qui a déterminé les lauréats parmi les 65 candidatures de qualité reçues, réparties dans les 11 MRC de la région Chaudière-Appalaches.

Ces lauréats se sont démarqués dans l'amélioration ou la conservation de l'environnement dans la région par leurs réalisations exceptionnelles dans les domaines de l'utilisation durable des ressources et le respect de la biodiversité, de la gestion environnementale, de l'innovation, l'exportation et l'utilisation de technologies ou d'expertise, de la récupération et du recyclage, et de l'éducation et la sensibilisation. Leurs réalisations et projets se distinguent par leur côté innovateur, leur importance, leur transférabilité, leur durée ou leur pérennité.

L'effet d'entraînement des projets, leur potentiel de sensibilisation et leur impact économique et / ou social dans un contexte de développement durable ont également été considérés.

L'événement permettait de célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire du CRECA, au cours duquel assistaient les deux présidents et deux des directeurs généraux qui ont marqué son histoire. L'actuel président, M. Guy Lessard, souhaite profiter de cet anniversaire pour atteindre les 500 membres en sollicitant l'adhésion du secteur industriel. Depuis sa formation, le CRECA qui regroupe 420 membres dont 66 organismes, met tout en œuvre pour favoriser la concertation de l'ensemble des intervenants de notre région et pour mettre en valeur les actions concrètes réalisées dans une perspective de développement durable. La participation d'un grand nombre de candidats, partenaires et commanditaires, tant au concours des Prix Reconnaissance qu'à la soirée du gala, témoigne de leur souci ou appui à ce que la protection de l'environnement de notre région se réalise en ce sens, ainsi que dans la fierté et l'appartenance. Le prochain gala est fixé en 2003. L'invitation est lancée aux intervenants de tous les secteurs de revenir faire connaître leurs réalisations.



Photo : André Boisclair, ministre de l'Environnement, Invité d'honneur.



- Appalaches
- Bellechasse
- L'Islet
- Lévisienne-Orléans
- Beauce
- Dorchester
- Lotbinière
- Montmagny

Éco-Lien est imprimé sur du papier  
100% recyclé «Évolution» de Rolland inc.,  
une gracieuseté de :



658-0116



FIBRES  
**BREakey**  
FIBERS  
Division de Rolland inc.

832-6115

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341

Tirage: 900 exemplaires

Coordination et rédaction : Hélène Beaulieu et Josée Blouin

Photos : Carole Rouillard

Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.

Pour nous joindre : 655, 4<sup>e</sup> avenue, Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Tél.: (418) 834-1217 Téléc. : (418) 834-1218

Courriel : creca@creca.qc.ca Site Web : www.creca.qc.ca

# Le Gala d'Excellence en Environnement Chaudière-Appalaches 2001

## Membres du Jury

M. Pierre J. Gélinas

Président du jury et membre du comité organisateur  
Hydrogéologue, professeur titulaire  
à la faculté de Sciences et de génie de l'Université Laval

M. Jean-Roch Turcotte

Directeur régional, section secrétariat, Fédération de l'UPA  
de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord  
et de Lotbinière-Mégantic

M. André Carbonneau

Directeur Environnement, Raffinerie Ultramar de  
Saint-Romuald

M. Fernand Fisette

Directeur des études par intérim au Cégep de  
La Pocatière

M. Jean-Pierre Savard

Biologiste et chercheur scientifique au Service canadien  
de la faune, Environnement Canada

## Membres du Comité organisateur

Président du Comité organisateur

Me Pierre Coderre

Pothier Delisle, s.e.n.c., société d'avocats

Président d'honneur du Gala

M. Pierre-Maurice Vachon

Président de Cartem Wilco

M. Charles-Eugène Blanchet

Maire de Saint-Charles-de-Bellechasse  
Préfet de la MRC de Bellechasse

M. Guy Lessard

Président, Conseil régional de l'environnement  
Chaudière-Appalaches

M. Jean-Louis Chamard

Président, Chamard et Associés, société en commandite

Mme Hélène Beaulieu

Directrice générale, Conseil régional de l'environnement  
Chaudière-Appalaches

Mme Rachel Thériault

Responsable des relations avec la communauté, Innergex

M. Yves Gauthier

Chargé de projet, Conseil régional de l'environnement  
Chaudière-Appalaches

M. Pierre J. Gélinas

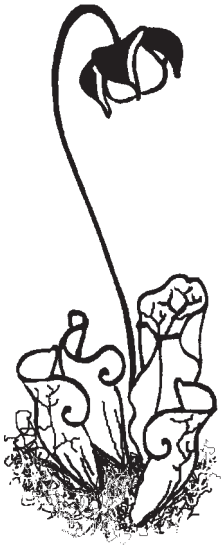
Hydrogéologue, professeur titulaire à la faculté de Sciences  
et de génie de l'Université Laval

I N N E R G E X

Un producteur

d'énergie  
*renouvelable*

Téléphone: (418) 832-7513 • Télécopieur: (418) 834-0595



## La sarracénie pourpre (*Sarracenia purpurea*)

Sa fleur unique s'élève du centre de ses feuilles formant un insolite bouquet de trompettes. Cette plante sauvage qui égale les différents microhabitats des tourbières, a été choisie comme emblème du Gala d'Excellence en Environnement Chaudière-Appalaches en raison de sa beauté, voire de sa prestance. Elle occupe des milieux humides importants à conserver et bien présents dans notre région.

Elle a été nommée en l'honneur de Michel Sarrazin de l'Étang, médecin du Roi et premier naturaliste officiel en Nouvelle-France.



*Hall de l'Hôtel le Georgesville où étaient accueillis, par la ville de Saint-Georges, les participants et invités du Gala d'Excellence en Environnement lors du cocktail offert par le président d'honneur.*

### Le CRECA déménage !

Nos bureaux sont maintenant situés au :

655, 4e Avenue  
Saint-Romuald (Québec)

G6W 5M6

Tél. : (418) 834-1217

# PRIX AGRICULTURE ET/OU FORÊT



L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière  
située à Black-Lake dans la MRC de l'Amiante

**Pour son projet de plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.** Le Plan de protection et de mise en valeur, ou PPMV, a été réalisé en concertation avec les propriétaires de lots boisés, le ministère des Ressources naturelles, les cinq MRC et les industries forestières présentes sur le territoire totalisant 7 200 km<sup>2</sup>. Ce projet aura permis à l'Agence, fondée en 1996, de se doter d'un outil de planification sans précédent pour orienter et développer la mise en valeur de son territoire dans une optique de développement durable pour les cinq prochaines années. Le PPMV fait l'analyse de la description du territoire et propose des mesures pour résoudre les problématiques liées aux différentes ressources. Les actions planifiées visent : la conservation de la diversité biologique; le maintien et l'amélioration de l'état de productivité des écosystèmes forestiers; la conservation des sols et de l'eau; le maintien des écosystèmes forestiers associés aux grands cycles écologiques dans une perspective planétaire; le maintien des avantages socio-économiques multiples que la forêt procure à la société; et la prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées.



Photo : M. Raymond Cimon, président de l'Agence, reçoit son prix des mains de M. Clovis Gagné, président de Promutel Beauce et vice-président de Promutel Chaudière-Appalaches.

## Finalistes

La Ferme pédagogique Marichel

située à Sainte-Agathe-de-Lotbinière dans la MRC de Lotbinière.

Pour son agriculture biologique et ses activités pédagogiques de camps de jeunes sur la ferme permettant l'écotourisme.

Le parc régional Massif du Sud

situé dans les limites des MRC de Bellechasse et des Etchemins.

Pour son travail de concertation avec les entreprises forestières utilisant le même territoire et son concept d'aménagement forestier multiressource.

# PRIX INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT



Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Bellechasse  
situé à Saint-Raphaël dans la MRC de Bellechasse



Photo : M. Pierre-Maurice Vachon, président de Cartem Wilco, remet le prix à Mme Sylvie Castonguay, directrice du CFER.

**Pour son programme de formation destiné aux jeunes en difficulté d'intégration scolaire et son secteur entreprise touchant le recyclage et la récupération de matériel informatique.** Un des objectifs du programme, offert depuis 1997 aux jeunes de 16 à 18 ans, est de développer une prise de conscience du rôle de citoyen responsable et engagé dans la protection de l'environnement avec, entre autres moyens, l'exposition itinérante de la " Caravane de l'Énergie ". Premier CFER en récupération informatique, le Centre innove par son secteur entreprise en offrant une valeur utile et prolongée à des ordinateurs, écrans et imprimantes considérés comme désuets et en procédant au recyclage des composantes informatiques inutilisables. Grâce au programme " Ordinateur pour les écoles du Québec ", le CFER a reçu de différents organismes privés et publics, puis traité, 19 000 ordinateurs en quatre (4) ans représentant plus de 50 000 pièces d'équipements, dont en moyenne 2 500 ordinateurs par

année ont été recyclés (réparés) gratuitement et distribués dans les écoles du Québec par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Ce sont 40 tonnes par année de matériel qui sont démantelées afin de revendre à un recycleur divers métaux dont l'or. Des solutions permettant de réduire le volume des rebuts et de disposer sécuritairement des écrans et de leurs composantes internes sont recherchées; notamment les élèves opèrent un prototype de broyeur d'écrans.

## Finalistes

Le Cégep de Lévis-Lauzon

situé à Lévis dans la MRC Desjardins.

Pour sa politique environnementale appliquée et pour son projet d'économie d'énergie.

La Polyvalente Benoît-Vachon

située à Ste-Marie dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Pour son travail de promotion de l'environnement et ses nombreuses activités réalisées dans le domaine de l'écologie.

# PRIX PETITE ENTREPRISE



## Fertior

(23 employés) situé à Saint-Bernard dans la MRC de La Nouvelle-Beauce

**Pour le dynamisme et le sens de l'organisation de cette coopérative de gestion des fumiers répondant à une problématique agricole régionale.**

Depuis six (6) ans, la Coop de fertilisation organique Fertior encourage, auprès des producteurs et productrices agricoles membres, la gestion économique, agronomique et environnementale des engrais de ferme, en plus d'avoir à développer et à mettre en application des alternatives technologiques qui permettent d'atténuer la problématique des surplus, notamment par son implication dans Envirotech 2000 et dans AGRIOR. Un nombre de 552 plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) ont été produits pour la saison 2001 et de nombreux plans de ferme informatisés et géoréférencés ont été conçus ou mis à jour. Plus de 600 agriculteurs de Chaudière-Appalaches ont fait appel en 2000-2001 à ses services-conseils variés. Les membres représentent plus de 100 000 unités animales en inventaire, soit environ 25% des unités animales de Chaudière-Appalaches, ainsi que plus de 30 000 hectares de terres en cultures et 1,7 millions de m<sup>3</sup> de fumiers. Au 30 avril dernier, début de sa 3<sup>e</sup> saison de prise en charge de la gestion de déjections liquides, Fertior avait légalement à disposer et valoriser près de 309 000 tonnes de lisier pour 178 entreprises fournisseurs de lisiers qui avaient des contrats avec 324 entreprises receveurs.



Photo : M. Cécilien Berthiaume, président de Fertior, reçoit son prix des mains de M. Jean-Denis Morin, président de la Fédération de l'UPA de la Beauce.

## Finalistes

### Cartonek inc.

(72 employés) située à Sainte-Marie dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Pour sa contribution à l'environnement par la récupération et la fabrication de boîtes en carton ondulé et pour tout son processus de gestion.

### Récupération Frontenac

(63 employés) situé à Thetford Mines dans la MRC de L'Amiante.

Pour ses vingt (20) ans dans la sensibilisation et la récupération de matières résiduelles auprès des municipalités ainsi que des institutions, commerces et industries.

# PRIX ORGANISME ASSOCIATIF OU ENVIRONNEMENTAL



Le Groupement faunique du Triangle de Bellechasse  
situé à Sainte-Sabine - Saint-Magloire - Saint-Camille, dans la MRC Les Etchemins



Photo : Mme Rachel Dallaire, enseignante et responsable du volet environnement à l'École du Petit Chercheur de Sainte-Rose-de-Watford, remet le prix à M. Robert Boutin, président du Groupement faunique du Triangle de Bellechasse.

**Pour son travail de précurseur en gestion intégrée sur terres privées, son modèle de plan d'aménagement forêt-faune et son expertise exportable.** Ce groupe de propriétaires forestiers est né, en 1990, d'un projet communautaire afin de répondre au problème de destruction des habitats fauniques par la foresterie conventionnelle et au problème d'intrusion de chasseurs. Dès lors, il est le 1<sup>er</sup> organisme à signer une entente de coopération avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en vertu des articles 36-37 de sa loi, permettant de mieux protéger la faune tout en donnant l'accès à une chasse organisée. En plus de développer rapidement des méthodes appliquées de conservation et d'amélioration des habitats fauniques, de concrétiser d'importants travaux d'aménagement durable de la forêt privée pour les propriétaires membres (60), il est un partenaire important du Parc régional du Massif du Sud depuis 1997. Il vend son expertise à travers la province en dispensant des formations sur mesure adaptées à diverses clientèles et en réalisant, depuis 1996, plusieurs

plans d'aménagement forêt-faune à grande échelle et des études de caractérisation des potentiels. Son modèle d'aménagement de la forêt privée et son protocole d'inventaire ont fait l'objet d'un guide publié par la Fondation de la faune du Québec, l'an dernier.

## Finalistes

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

située à Saint-Léon-de-Standon dans la MRC de Bellechasse.

Pour son implication historique (depuis 19 ans) dans la protection de la qualité de l'air et pour ses programmes visant la réduction de la pollution atmosphérique.

Le Club de fertilisation de la Beauce

situé à Sainte-Hénédine dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Pour sa mobilisation des producteurs agricoles basée sur la formation et l'entraide, son développement d'une responsabilisation en agroenvironnement et sa contribution à des projets en recherche et développement.



# PRIX GRANDE ET MOYENNE ENTREPRISE



## Les Composts du Québec

(100 employés) situé à Saint-Henri dans la MRC Desjardins

**Pour le savoir-faire unique et le rayonnement de cette grande entreprise québécoise spécialisée dans le compostage et la valorisation de résidus organiques, pour la diversité des résidus qu'elle traite et la variété de ses produits.** Depuis sa création en 1979, Les Composts du Québec est devenue la plus grande entreprise canadienne oeuvrant dans le traitement par compostage de résidus d'origine urbaine (herbes et feuilles), industrielle (biosolides papetiers et agroalimentaires) et agricoles (fumiers). Elle exploite quatre sites dont le principal est situé à Saint-Henri, en exerçant un suivi rigoureux au niveau de la protection de l'environnement (eau, air, sol) dans le cadre de ses activités. Elle produit 40 terreaux horticoles différents à base de compost et offre depuis 1995 un programme de valorisation des biosolides papetiers secondaires par épandage direct sur les terres agricoles. En 2000, au total 180 000 tonnes de matières organiques ont été récupérées aux fins de valorisation par compostage, contribuant ainsi à l'assainissement de l'environnement.



*Photo : M. Roch Buteau, président de Les Composts du Québec, reçoit son prix des mains de M. H. Marcel Veilleux, maire, de Beauceville, préfet de la MRC Robert-Cliche et président de la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches.*

## Finalistes

### Les Industries Fournier

(125 employés) situé à Black Lake dans la MRC de L'Amiante.

**Pour sa contribution spéciale dans l'innovation technologique et ses efforts en recherche et développement dans des équipements de déshydratation de boues résiduaires.**

### Les Produits Métalliques Roy

(250 employés) situé dans la MRC de Montmagny, à Saint-François-de-Montmagny, Montmagny et Berthier-sur-Mer.

**Pour l'importance accordée au respect de l'environnement en établissant des règles rigoureuses dans ses propres usines et bureaux.**

# PRIX MRC, MUNICIPALITÉ OU RÉGIE



## Ville de Saint-Romuald

(11 073 citoyens) comprise dans la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière



*Photo : M. Jean-Luc Daigle, maire de Saint-Romuald, reçoit son prix des mains de M. Russell Gilbert, président du CRCD Chaudière-Appalaches.*

**Pour l'information donnée à ses citoyens et sa politique afin de réduire l'usage des pesticides soulignant l'application de la lutte intégrée dans ses espaces verts et urbains.** Depuis 1991, la ville de Saint-Romuald sensibilise ses citoyens à l'importance d'opter pour de nouvelles façons de faire dans la protection de l'environnement. Mentionnons la collecte des résidus verts et des matières recyclables, l'adoption d'une politique sur l'eau potable impliquant l'installation dans chaque résidence d'un hydromètre et une campagne d'économie d'eau, les activités de distribution de plants lors de la Semaine de l'arbre en 1999 et 2000. Ses interventions sont soutenues par une campagne d'information dans différents hebdos et dans son mensuel d'information municipal. L'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques fait l'objet d'un contrôle sévère de sa part depuis plusieurs années et, en mars 1999, la ville adoptait une politique précise à ce sujet. S'aidant de diverses clientèles (Maison des jeunes, Société d'horticulture, etc.), des efforts considérables ont été déployés

pour bien renseigner la population sur la façon de réduire l'usage des pesticides, afin de développer des attitudes préventives et de responsabiliser le citoyen à l'égard de " sa pollution domestique " et pour souligner l'application de la lutte intégrée dans les parcs et espaces verts urbains.

## Finalistes

MRC de Bellechasse

(30 000 citoyens)

**Pour ses réalisations notables et ses services diversifiés afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement sur son territoire.**

Ville de Saint-Georges

(22 000 citoyens) comprise dans la MRC Beauce-Sartigan.

**Pour les aménagements récréo-éducatifs réalisés au " Parc des 7 Chutes " au cours des cinq dernières années tout en préservant la biodiversité.**

# PRIX CONTRIBUTION INDIVIDUELLE



Monsieur André Poitras

résidant à Lévis dans la MRC Desjardins

**Pour sa carrière de pionnier dans la récupération et le recyclage depuis 18 ans, son talent de rassembleur et de développeur.** M. Poitras est directeur général à la Société V.I.A. inc. depuis 1983; entreprise devenue leader dans ce domaine, qui favorise l'économie sociale et qu'il dotera d'une politique et d'un système de gestion environnementale en 1998. Membre fondateur de CODERR 03-12 en 1984 et administrateur depuis cette date, M. André Poitras s'est impliqué dans diverses tables régionales et provinciales pour le développement de la collecte sélective au Québec. En septembre 1999, il a aidé à la relance des activités de Récupération Grand-Portage inc., un centre de tri à Rivière-du-Loup qui avait fermé ses portes quelques mois auparavant. Il participe présentement aux comités pour la création d'une ressourcerie dans le territoire de la nouvelle ville de Lévis.



Photo : M. André Boisclair, ministre de l'Environnement, remet le prix à M. André Poitras.

## Finalistes

Monsieur Mathieu Brousseau

résidant à Saint-Jean-Chrysostome dans la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

Pour le talent précoce de ce très jeune chercheur et le caractère innovateur de son projet " Floculation vachement écologique ". Celui-ci propose un procédé efficace et économiquement viable pour traiter les eaux de rinçage de laiterie.

Monsieur Thomas Fecteau

résidant à Saint-Séverin dans la MRC Robert-Cliche.

Pour son travail de longue haleine sur les lots boisés acquis en 1967, et même avant de par son père, qui constitue un bel exemple de réalisation concrète d'une foresterie " fine ", c'est-à-dire par un aménagement qui va dans le respect de l'environnement et de ce que la nature peut offrir.

*Merci à ces autres commanditaires :*

Garaga inc., Les Composts du Québec inc., Hydro-Québec, Saputo, Victor Innovatex inc., Inspec-Sol inc., Dessau Soprin, Raymond Chabot Grant Thornton, Groupe GLD, Boa-Franc/Mirage, Procycle inc., Le Georgesville, Horto Verdi Serres Champagne.

# 65 candidatures reçues !

## Contribution individuelle

Jean-Marc Giguère, Tring-Jonction / Mathieu Brousseau, Saint-Jean-Chrysostome / Thomas Fecteau, Saint-Séverin / Louis Giguère, Sainte-Marie / Renald McCormack, Saint-Nicolas / André Poitras, Lévis.

## Grande et moyenne entreprise (plus de 75 employés)

Lab Chrysotile, Black Lake / Bibby Ste-Croix, Sainte-Croix / Les Industries Fournier, Black Lake / Les Composts du Québec, Saint-Henri / Produits Métalliques Roy, Montmagny / Prévost Car, Sainte-Claire / Boa-Franc/Mirage, Saint-Georges.

## MRC, municipalité et régie

Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine / Ville de Saint-Romuald / MRC des Etchemins / Ville de Saint-Georges / Municipalité Saint-Charles-de-Bellechasse / Ville de Sainte-Marie / MRC de Bellechasse.

## Agriculture et/ou forêt

Club des Rendements Optimum de Bellechasse, Saint-Charles-de-Bellechasse / Centre d'excellence en production porcine, Saint-Anselme / Parc régional Massif du Sud, Saint-Philémon / Ferme Helma, Saint-Henri / Ferme Edmond Fortier et Fils, Saint-Isidore / Ferme La Rivière Ferrée (1988), Saint-Roch-des-Aulnaies / Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, Black Lake / Ferme pédagogique Marichel, Sainte-Agathe-de-Lotbinière.

## Institution d'enseignement

Commission scolaire de la Côte-du-Sud, Montmagny / École secondaire Saint-Anselme / École Les Petits Cheminots, Charny / CFER de Beauce, Sainte-Marie / CFER de Bellechasse, Saint-Raphaël / Polyvalente Benoît-Vachon, Sainte-Marie / École Nouvelle-Cadie, Saint-Gervais / École l'Étincelle, Saint-Charles-de-Bellechasse / Cégep Lévis-Lauzon, Lévis / École Jouvence, Sainte-Aurélié / Collège de la région de l'Amiante, Thetford Mines.

## Petite entreprise (75 employés et moins)

Protech 4D, Saint-Henri / Les Silencieux Agri-Cibel, Sainte-Marguerite / Cartonek, Sainte-Marie / Après... Récupération, Montmagny / Fertior, Saint-Bernard / Groupe SNS, Saint-Joseph-de-Beauce / OrniTour, Montmagny / Récupération Frontenac, Thetford Mines.

## Organisme associatif ou environnemental

Groupement faunique du Triangle de Bellechasse, Saint-Magloire / Coopérative jeunesse de services P'tit coup de main, Montmagny / Parc régional des Appalaches, Sainte-Lucie-de-Beaugard / Parc Frontenac, Lambton / Le Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue Saint-Laurent, Lévis / Club Sportif du Lac des Goulet, Lévis / Les Amis de la vallée du Saint-Laurent, Saint-Romuald / Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Saint-Léon-de-Standon / Étang Madore, Thetford Mines / RESPIRES, Sainte-Croix / Corporation d'aménagement du ruisseau Turmel, Sainte-Marie / Les Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly / Société V.I.A., Lévis / Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue, Lévis / Comité de restauration de la rivière Etchemin, Saint-Léon-de-Standon / Les amis(es) du Parc des Chutes-de-la-Chaudière, Charny / Société de l'arbre Mariverain, Sainte-Marie / Club de fertilisation de la Beauce, Sainte-Hénédié.

Québec

Caucus régional  
de Chaudière-Appalaches

I N N E R G E X

Desjardins



POTHIER DELISLE  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

